

**EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL DE GRIGNOLS**

N : 02/2014

Objet : Vente de terrain – Mutin Nord

L'an deux mille quatorze le vingt-deux janvier, le Conseil Municipal de la commune de Grignols, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. Jean Pierre BAILLÉ, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Présents : 11 - Votants : 12 - Pour : 12 - Abstention : 0 - Contre : 0

PRESENTS : Jean Pierre BAILLÉ, Patrick CHAMINADE, Bernard JAYLES, Françoise DUPIOL TACH, Michel CARRETEY, Bernard GIRY, Roseline PIGANIOL, François PORTET, Patrick BAYLET, Jean Pierre JEAN, Christian BEZOS.

ABSENT(S) EXCUSE(S): Nicolas LORENZON, Annie BONNEAU qui a donné procuration à Christian BEZOS.

ABSENT(S) : Guy LARTIGUE.

Secrétaire de Séance : **Françoise DUPIOL-TACH**

Date de convocation : 16 janvier 2014.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier de M. et Mme CAILLE Joël, domiciliés à SURGERES (17). Ces personnes se portent acquéreurs d'un lot de terrain communal de 802 m², situé lieu-dit « Mutin » à Grignols au prix de 16 000,00 € (seize mille Euros).

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu :

- Accepte de vendre les parcelles de terrain cadastrées : AC 559 (797 m²) et AC 561 (5m²) pour un montant de 16 000,00 € (seize mille Euros) à M. et Mme Joël CAILLE,
- Précise que l'acte sera passé en l'étude de Maître CHATAIGNER, Notaire à BAZAS et que les honoraires de celui-ci seront à la charge de l'acquéreur,
- Autorise Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer l'acte de vente ainsi que tous les documents relatifs à cette transaction.

Fait et délibéré les jour mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le 29 janvier 2014.

LE MAIRE
Jean Pierre BAILLÉ.